

Structuration des politiques publiques en faveur des langues régionales

Les langues de Guyane

*Intervention préparée par Jean-Pierre BACOT,
Président du CCEE de Guyane
et par Christophe MADERE,
2^{ème} Vice-président du CCEE de Guyane.*

Bilan des actions réalisées

La Guyane Française est après la Nouvelle-Calédonie (28 langues Kanak), le plus polyglotte des territoires français pour une population évaluée à 200 000 habitants.

Si le français est la langue officielle, sont également parlées, d'une part, des langues de migrants (langues étrangères), et d'autre part, une dizaine de langues qui présentent les caractéristiques des langues régionales selon le rapport Cerquiglini (1999) et les critères de la Charte européenne de 1992 (critères de citoyenneté et de territorialisation) : elles sont parlées par des citoyens français et dans des zones identifiables du territoire français.

Il s'agit :

- du créole guyanais à base lexicale française.
- de sept langues amérindiennes : Kalina (ou Galibi), Wayana, Arawak, Lokono, Palikur, Emerillon et Wayanpi.
- des cinq langues businengue (ou créoles noirs marrons) à base lexicale anglaise parlés par des descendants des esclaves ayant fui les plantations du Surinam : Saramaca, Djuka, Aloukou, Boni, Paramaca, .
- le Hmong, cas limite en raison de l'installation relativement récente en Guyane (1977), des locuteurs originaires du Laos.

Le créole guyanais

Il fait partie de la famille de langues créoles français d'Amérique.

Le créole guyanais s'apparente linguistiquement au créole des Antilles Françaises et l'intercompréhension ne pose quasiment pas de problème.

Il est parlé sur l'ensemble de la Guyane côtière et sur le bas Oyapock.

Le nombre de locuteurs est évalué à plus de 50.000 personnes.

Le créole guyanais est en outre utilisé comme langue véhiculaire par les amérindiens, les noirs marrons, les chinois, les brésiliens et les créoles haïtiens.

Il est incontestable que depuis quelques années, un certain nombre de structures, d'organismes de recherche, d'institutions, de médias, se sont attachés à favoriser la promotion et le développement des langues et cultures régionales ou minoritaires.

Sur le plan littéraire, la tradition d'écriture date de 1885 avec la parution du roman *Atipa* qui a donné lieu à plusieurs rééditions et études :

Parepou A., *Atipa*, Paris. A Ghio 1885 ;

réédition, Paris, Gerec/Puc/l'Harmattan 1987.

Fouquenoy Marguerite, *Atipa revisité ou les itinéraires de Parepou*, Paris, Geric/Puc/ l'Harmattan 1989.

On assiste depuis les années 1980 à un regain de la production littéraire :

- Stéphenson E., *Omayouri*, Paris, l'Harmattan, 1988.
- Stéphenson E., *La nouvelle légende de D'Chimbo*, Cayenne Ibis Rouge, éd. 1996.
- Verderosa C., *Scènes créoles*, Paris Schoelcher, Geric/Puc/l'Harmattan 1994.

Pour ce qui concerne la littérature guyanaise en français ou en créole, il convient de se référer à :

Ndagano V.B., Blerald-Ndagano M., *Introduction à la littérature guyanaise*, CDDP Guyane.

A cet égard, certains documents linguistiques ont été réédités à l'initiative alors du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de la Région Guyane.

Au titre des travaux plus récents, on peut citer :

Contout A., *Le parler guyanais*, Cayenne 1986 ;

Coutout A., *Le petit dictionnaire guyanais* classé par thèmes, avec histoire de mots, tournures et conversations, 1996. Il s'agit d'une mini encyclopédie de la langue, de la culture et du milieu guyanais.

Georges Barthelemi, *Le Dictionnaire bilingue français-créole guyanais*, édité en 1996 (Ibis Rouge Editions), assez vite épuisé, a été réédité en 2007.

Il faut noter aussi un *Guide bilingue de conversation*, chez le même éditeur, et un *Petit guide du créole guyanais* paru en 2005 dans la collection Assimil

Dans le secteur éducatif

S'agissant de l'enseignement et de la pédagogie, il faut souligner les travaux effectués par les chercheurs de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et du Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique (CELIA), CNRS-IRD-INALCO-ParisVII.

Les opérations menées par les membres du CELIA en Guyane sont regroupées sous le terme générique de langues de Guyane dont l'objectif général est de produire des connaissances pour les mettre au service des acteurs sociaux.

Le CELIA est le partenaire de l'Éducation Nationale et de l'ITUFM de Guyane dans l'équipe de recherches en technologie de l'éducation.

Ses chercheurs sont impliqués dans les axes suivants :

- Axe 1 : les difficultés d'apprentissage du français, langue de scolarisation par les élèves guyanais ;
- Axe 2 : gestion des situations plurilingues en milieu solaire dans le contexte guyanais.

Le projet académique 2004-2009, dans le programme intitulé « l'école des identités guyanaises » affiche une réelle volonté d'accorder une véritable place à l'enseignement du créole et des autres langues régionales.

Le rectorat réalise des expériences pédagogiques avec des supports en langue et culture créole dans plusieurs établissements scolaires.

Les services du rectorat de Guyane comprennent une section de "langues et cultures régionales" (LCR) organisée autour d'une d'Inspectrice de l'éducation

nationale chargée des LCR, de conseillers pédagogiques LCR, de professeur des écoles spécialisés LCR et habilités LCR ainsi que des médiateurs culturels.

A l'UFM, un plan de formation est mis en place chaque année.

Les stagiaires peuvent choisir entre

- un module didactique de la langue créole (30h),
- un module dominante langue régionale (30h),
- un atelier initiation à la langue créole et/ou
- un module d'approfondissement linguistique.

L'objectif étant une meilleure approche de la langue, des éléments de la tradition et le développement des compétences professionnelles pour enseigner la langue régionale.

A l'université ont été mis en place, un module LCR initiation au créole, une formation diplômante à la langue Aluku Tongo, et un module LCR en AES et en DAEU. Un CAPES créole a été créé par le ministère de l'Éducation Nationale.

Il faut souligner à cet égard, outre l'action conjuguée des politiques, du rectorat de Guyane, des chercheurs et des associations culturelles en faveur des LCR, l'apport essentiel, issu des travaux du groupe de réflexion pour les langues et cultures régionales lors des trois séminaires de langues et cultures régionales qui se sont tenus en 2003, 2005 et 2007 à l'auditorium de Rémire-Montjoly.

Les thèmes retenus étaient les suivants :

- Réussir l'enseignement de la langue et de la culture créole.
- Assurer la continuité de l'enseignement des langues et cultures régionales à l'école en Guyane.
- L'enseignement d'une langue vivante régionale facteur de motivation et de réussite.

Dans le cadre de l'enseignement du second degré, il faut retenir avec intérêt, l'ouverture en 2003 d'une option créole au lycée Félix Eboué même si l'expérience n'a pas été reconduite.

Des approches de la langue créole sont faites également dans certains collèges.

Dans les médias locaux

Dans la vie quotidienne, le créole est désormais largement présent dans les radios FM.

Des émissions sur le créole et en créole connaissent sur Radio Guyane une vive audience ; (« Lang Peyi » de Françoise Loemie, « Palo Moun Nou péyi » de Joseph Mondesir et « tout lang sé lang » de Daniel Boukman).

A la télévision, les téléspectateurs peuvent désormais regarder et écouter

- un journal d'information en créole (RFO, Télé Guyane),
- une émission hebdomadaire en créole sur la vie quotidienne (« Fouyaya », et « Fouyaya et vaval » sur ACG), et
- un magazine d'information mensuel en créole guyanais (« An nou kozé », sur RFO Télé Guyane).

L'exhaustivité de la matière a conduit à ne pas traiter plus en détail toutes les LCR de Guyane et à « privilégier » le créole de Guyane à propos duquel les travaux et éléments de réflexions existants sont plus denses.

Mais, d'importantes actions, tant scientifiques que culturelles ou éducatives sont également menées sur les langues amérindiennes (sept en Guyane) et bushinenge, sans toutefois parvenir à séduire les médias locaux (absence d'émission radio ou télé sur ces langues).

Le bilan des actions réalisées en Guyane pour promouvoir les LCR de Guyane incite à un optimisme mesuré.

Si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Cependant on peut affirmer que l'idée selon laquelle la défense de la langue française et la valorisation des langues régionales sont incompatibles tend à régresser au profit d'une "reconnaissance" réciproque bénéfique.